

# Bulles au carré

*Le premier concours de bandes dessinées humoristiques  
sur les mathématiques et les mathématiciens*

## Règlement



**Images des Mathématiques,  
la recherche mathématique en mots et en images**

<http://images.math.cnrs.fr/>

*en partenariat avec*

**Tangente, l'aventure mathématique**

<http://tangente.poleditions.com/>



### Article 1 : Organisateurs

Le concours est organisé par "Images des Mathématiques", en partenariat avec "Tangente".

"Images des Mathématiques" est une revue en ligne, qui a pour but de présenter la recherche mathématique - en particulier française - et le métier de mathématicien, à l'extérieur de la communauté scientifique. Tous les articles sont écrits par des chercheurs en mathématiques qui essaient de montrer les aspects mathématiques de la recherche contemporaine, mais aussi ses aspects historiques, culturels et sociologiques. Le site accueille environ 50000 visites par mois.

"Tangente, l'aventure mathématique" est un magazine de culture mathématique destiné à tous, jeunes et moins jeunes, passionnés de mathématiques. Les articles et dossiers de Tangente portent sur les savoirs mathématique, mais aussi les liens entre les mathématiques et les autres disciplines : scientifiques, artistiques... On y comprend l'implication des mathématiques dans tous les domaines de la vie. Des énigmes, des notes de lecture, des jeux et problèmes... complètent le sommaire. Tangente aide à mieux comprendre le monde. La revue est diffusée à 10 000 exemplaires.

### Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à tout dessinateur, sans considération de sexe, nationalité ou de condition sociale, n'ayant jamais publié ni signé de contrat concernant la publication d'une bande dessinée à la date limite de remise des planches, et n'ayant jamais participé à une revue de bande dessinée.

Les participants doivent être âgés de 14 ans révolus à la date limite de remise des planches. Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise.

### Article 3 : Format des œuvres

Les participants doivent envoyer une bande dessinée d'expression française (ou muette) présentant une histoire humoristique sur les mathématiques et/ou les mathématicien(ne)s en 1 planche A4 maximum.

Le format du support papier est obligatoirement un format A4 (21 x 29,7 cm) à la française (vertical : portrait). Les plagiats ne seront pas retenus.

Toutes les techniques sont acceptées, tous les genres sont les bienvenus.

Le "Recueil de blagues mathématiques et autres curiosités" de Bruno Winckler (disponible à l'adresse suivante : [http://mathem-all.fr/recueil\\_blagues314.pdf](http://mathem-all.fr/recueil_blagues314.pdf)) fournit une centaine de pages de blagues parmi lesquelles les participants pourront choisir celle qu'ils mettront en images. Mais ce n'est qu'une source d'inspiration parmi d'autres. Chacun sera libre de son choix.

### Article 4 : Soumission des œuvres

Les planches doivent être :

- expédiées par voie postale, de manière à ce qu'elles ne souffrent pas du transport, non pliées, à l'adresse suivante : **Concours BD Images des Mathématiques / IRMA, 7 rue René Descartes / 67084 Strasbourg Cedex**. La date limite d'envoi est fixée au vendredi 10 juin 2011, le cachet de La Poste faisant foi. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être jointe.  
Les **coordonnées des artistes** (nom, prénom, adresse, n° de téléphone) **ainsi que leur âge**, doivent être écrites au dos lisiblement sans nuire à l'intégrité du travail. Pour les mineurs, une autorisation des parents doit être jointe.

**ET**

- scannées en 300 dpi et enregistrées dans un fichier au format JPEG portant obligatoirement un nom de la forme "nom-prenom.jpeg" (n'utilisez pas de caractères accentués). Ce fichier devra être déposé sur le site Images des Mathématiques au plus tard le 12 juin 2011 à minuit en remplissant le formulaire disponible sur le site.

**Les deux formats sont obligatoires pour pouvoir participer au concours. Les travaux restent la propriété des organisateurs et ne seront pas retournés.**

Pour toute question sur le concours, adressez vos courriels à :

[concours@images.math.cnrs.fr](mailto:concours@images.math.cnrs.fr)

ou rendez-vous sur le site : <http://images.math.cnrs.fr/Participez-a-notre-concours.html>

### Article 5 : sélection des œuvres

Les BD déposées sur le site Images des mathématiques seront mise en ligne et un système de vote permettra aux internautes de choisir leurs BD préférées entre le 20 juin et le 20 août 2011. Les prix du public seront attribués à l'issue de ce vote.

Le jury, composé d'artistes, de libraires, de bibliothécaires, ainsi que de représentants d'Images des mathématiques et de Tangente se réunira entre le 20 juin et le 31 août pour décerner les prix du jury.

Une présélection sera éventuellement effectuée par les organisateurs avant le vote du jury et celui des internautes si le nombre d'œuvres soumises est jugé trop important.

Que ce soit pour la présélection éventuelle ou pour le choix final, les critères de jugement porteront sur le respect du règlement, la maîtrise technique, l'adéquation de l'histoire choisie avec le support et tout autre critère à la discrétion du jury.

## Article 6 : Prix

Les lots seront constitués par :

- 1er prix du public et 1er prix du jury : un bon d'achat de 400€ à la librairie Broglie de Strasbourg (sur place ou en ligne).
- 2e et 3e prix du public et 2e et 3e prix du jury : un bon d'achat de 200 € sur des magazines, livres ou logiciels à choisir dans les ouvrages des éditions POLE sur la boutique du portail [www.infinimath.com](http://www.infinimath.com)

**Les meilleures BD seront publiées sur le site Images des mathématiques à partir de septembre 2011. La revue Tangente consacrera une double page de son numéro de septembre aux meilleures BD.**

## Article 7 : Propriété des œuvres

Images des mathématiques et Tangente se réservent le droit d'exposer et d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles non commerciales tous les travaux, primés ou non. Ce droit pourra être étendu à la publication dans une autre publication que Tangente ou sur Internet sans que le ou les auteurs et leur famille et ayant droits puissent demander une contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit.

## Article 8 : Annulation du concours

Images des mathématiques se réserve le droit d'annuler, suspendre, modifier ou reporter le concours si les circonstances le nécessitent, sans que sa responsabilité puisse se trouver engagée de ce fait. Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des travaux.

## Article 9 : Points réglementaires

La participation au concours implique le plein accord des participants (et de leurs parents pour les mineurs) sur l'acceptation du présent règlement sans possibilité de réclamation. Par ailleurs, ils devront obtenir l'accord écrit des personnages nommés dans leur scénario lorsque celui-ci met en cause le droit des personnes sur leur image.